



PARTENARIAT
THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR / COMITÉ D'ENTREPRISE
SAISON d'HIVER 2020/2021

Ce partenariat a pour but de régir les relations entre :

Le Théâtre du Chêne Noir - 04 90 86 58 11
8 bis rue Sainte Catherine - 84000 **AVIGNON**

Et

Nom du comité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax : e-mail :

Représentant auprès du théâtre :

Ce partenariat est avant tout un engagement moral, destiné à faire partager au plus grand nombre notre passion commune pour le théâtre. Au Théâtre du Chêne Noir, nous privilégions les contacts directs, les rencontres et la découverte de spectacles populaires. Notre collaboration mutuelle est matérialisée par une carte, afin que nous puissions facilement identifier nos partenaires (carte du comité d'entreprise partenaire pour ceux qui en possèdent une).

LE PARTENARIAT ET SES AVANTAGES :

- **Des affiches et des tracts de nos créations**
- **Une affichette de notre saison d'hiver**
- **Des programmes de notre saison d'hiver**
- **Invitation pour assister aux répétitions publiques**
- **Une programmation variée et des tarifs privilégiés**

Votre contact CE Patricia GIRAUD : 04 90 86 58 11 (poste 101) contact@chenenoir.fr

ANNEXE

MODALITES DE DIFFUSION DES INFORMATIONS DU THEATRE DU CHENE NOIR

AFFICHAGE DANS L'ENTREPRISE :

O Le comité d'entreprise réserve pour le Théâtre du Chêne Noir un panneau d'affichage destiné à son personnel.

Localisation du panneau :

.....

Il s'engage à y faire figurer les affiches des spectacles programmés par le Théâtre du Chêne Noir dans le cadre de la saison d'hiver 2020-21.

O Le comité d'entreprise ne dispose d'aucun panneau d'affichage interne à attribuer au théâtre, mais s'engage tout de même à diffuser les affiches dans des lieux visibles par le plus grand nombre.

O Pour les entreprises accueillant un public, le comité d'entreprise s'engage à afficher les documents de communication fournis par le Théâtre du Chêne Noir dans des lieux visibles par celui-ci (vitrines, hall d'accueil...)

Nombre total d'affiches à fournir :.....

DIFFUSION DES DOCUMENTS DE COMMUNICATION :

O Le comité d'entreprise s'engage à diffuser auprès de son personnel les programmes de la saison d'hiver du Théâtre du Chêne Noir et les tracts des spectacles programmés.

Le cas échéant, il s'engage à les mettre à disposition du public accueilli par l'entreprise.

Nombre de tracts à fournir :.....

Nombre de programmes de la saison d'été à fournir :.....

Nombre de programmes de la saison d'hiver à fournir :.....

PARUTION DANS LES LIEUX DE COMMUNICATION INTERNE :

O Le comité d'entreprise dispose d'un lieu de communication interne. Il y réserve un emplacement pour la communication de la programmation d'hiver du Théâtre du Chêne Noir. Pour les parutions, le théâtre s'engage à fournir au comité d'entreprise le communiqué de sa programmation, sous le format le plus adéquat (format papier ou informatique).

O Le comité d'entreprise ne dispose d'aucun lieu de diffusion interne, et ne pourra donc informer le personnel que par voie d'affichage et diffusion des tracts et programmes.

Bulletin de liaison :

.....

Parution (dates et tirage):

.....

Communiqué à fournir le ou les :.....

TARIFS de la SAISON D'HIVER :

Pour la saison d'Hiver du Chêne Noir, nous accordons le **TARIF REDUIT** aux salariés des entreprises partenaires, sur présentation de la carte de leur société et ce, pour l'ensemble des spectacles de la saison.

AVANTAGE PLUS : la seconde place à 15 euros (dans la limite des places disponibles)

pour les créations Chêne Noir

« Le Horla » de **Guy de Maupassant** – Mise en scène et adaptation **Julien Gelas**

« Asia » d'après l'histoire vraie d'Asia Bibi, de **Mouloud Belaidi** - Mise en scène **Gérard Gelas**



En plus des ces réductions tarifaires, ce partenariat est un engagement mutuel :

ENGAGEMENTS DU COMITÉ D'ENTREPRISE :

- Diffuser les tracts et programmes fournis par le Chêne Noir (modalités en annexe).
- Prévoir un emplacement réservé au Théâtre du Chêne Noir dans l'entreprise, afin que nous puissions communiquer par affichage avec le plus grand nombre de salariés (modalités en annexe).
- Prévoir un emplacement réservé au théâtre dans ses lieux de communication interne (modalités en annexe).

ENGAGEMENTS DU THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR :

- Attribuer au porteur de la carte du comité d'entreprise partenaire le tarif réduit indiqué pour chaque spectacle.
- Organiser des visites lors des répétitions des créations de Gérard Gelas.
- Organiser des rencontres avec le metteur en scène, les comédiens et les techniciens du Théâtre du Chêne Noir ou des compagnies accueillies.

N.B. : Il est bien entendu que toutes ces rencontres devront être planifiées à l'avance, selon les disponibilités du théâtre.

Fait à :

Le :

Signature et tampon pour le C.E.

Signature et tampon pour le théâtre

